

Audiovisuel et médias : beaucoup d'incertitudes, aussi, dans la nouvelle Assemblée Nationale

Une fois n'est pas coutume, l'audiovisuel fera partie des premiers sujets débattus par la nouvelle Assemblée, en même temps qu'il permettra de tester la capacité à y dégager des consensus, dans la configuration inédite issue des élections des 12 et 19 juin : lors de la discussion prévue en juillet du projet de loi sur le pouvoir d'achat, les élus devront notamment débattre de la suppression de la redevance audiovisuelle. Son adoption semble arithmétiquement acquise, avec le cumul des voix de la majorité présidentielle, de celles de la droite républicaine et, potentiellement, du RN ; le point d'équilibre apparaît beaucoup plus difficile à identifier concernant les pistes que la ministre de la Culture devra présenter concernant l'évolution du financement du service public audiovisuel et, par la même, de son périmètre et de son organisation.

Et le débat pourrait être d'autant plus difficile à maîtriser que les conditions pour le préparer ne sont pas aujourd'hui réunies.

Au 23 juin, d'abord, le cabinet ne compte toujours pas - officiellement au moins - de conseiller en charge des médias et de l'audiovisuel et aucun profil n'apparaît s'imposer pour assurer l'intérim, sur le sujet, parmi les sept nominations publiées au *Journal Officiel* du 11 juin.

Avec l'élection à la présidence du groupe Renaissance d'Aurore Bergé, la commission des Affaires culturelles va perdre, également, celle qui en a été la principale animatrice au cours de la mandature précédente, sur les sujets audiovisuels en tout cas.

Bruno Studer, qui a présidé la commission entre 2017 et 2022, a certes été confortablement réélu. Mais il ne s'est pas signalé pendant son mandat par un intérêt particulier pour ces aspects. Sur ce sujet, aussi, l'heure risque donc être à l'innovation.

Parmi les députés de la majorité présidentielle, Céline Calvez, Fabienne Colboc, Sophie Mette et Béatrice Piron pourraient postuler à reprendre le flambeau, au titre des dossiers suivis au cours des cinq années précédentes. A moins que Gilles le Gendre (réélu) ou Karl Olive (nouvel élu), fassent valoir leur passé dans les médias (en tant que journalistes) pour y prétendre.

Du côté LR, Virginie Duby-Muller, Michel Herbillon et Michèle Tabarot pourraient jouer la carte de la continuité et de leur implication lors des législatures historiques pour se poser en principal intervenant du groupe, voire plus dans l'hypothèse d'une distribution œcuménique des présidences de commissions.

S'agissant de NUPES, la partie pourrait se jouer entre Aymeric Caron, Sophia Chikirou et Raquel Garrido, au titre de de leur passé professionnel dans les médias, ou d'Elsa

Faucillon, compte tenu de son activité dans la précédente Assemblée.

Philippe Ballard, enfin, est a priori le seul à se détacher pour le RN, en raison de son expérience de journaliste.

Il faudra attendre le 30 juin au matin pour avoir une meilleure vision de cette nouvelle géographie !

Voir notre article sur le sort des spécialistes des médias et du numérique après le 2e tour